

ANNEE 2017
DELIBERATION N°

20170048

SEANCE PUBLIQUE DU 22 NOVEMBRE 2017

Date de convocation : 16/11/2017

Date d'affichage : ... 24/11/2017

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 15
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 17

Vote : 17 (dont 2 procurations)
Pour : 17

Adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-sept, le 22 novembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 16 novembre 2017, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Claude YAOUANC, Frédéric ETCHEGARAY, Hugues BIGÉ, Michel LAHORGUE, Philippe BIGOTEAU, Pierre SORHAITS, Michel KLISZ, Francis DAVRIL.

Mmes Chantal BONZON, Valérie RECARTE, Dominique GALLOT, Marie-Dominique GAY, Sophie DELETTRE, Annie UHALDEBORDE

Absents excusés : Mme Brigitte ETCHEVERRY (pouvoir à M. LAHORGUE), Mme Dominique VIGIER (pouvoir à M. SORHAITS), Mme Emmanuelle DALLET, M. Michel GOÏNY.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**Objet : Décision modificative n°1 sur le Budget
Général de la commune**

Le Maire expose que l'exécution du budget nécessite certaines augmentations de crédits. Ces augmentations sont les suivantes :

Section de Fonctionnement :

Dépenses :

Chap. 023 : virement à la section d'investissement : - 15 000€

Recettes :

Chap. 77, compte 7788 : Produits exceptionnels divers : + 15 000€

Sections d'Investissement :

Recettes :

Chap. 21 : virement de la section de fonctionnement : + 15 000€

Chap. 24 : Produits de cession : + 50 000€

Chap. 10 – cpte 10226 : Taxe d'aménagement : + 30 000€

Dépenses :

Chap. 204 – cpte 204182 : autres org. Publics... : - 12 500€

Chap. 23 – cpte 2313-120 : Place St Barthélémy : - 82 500€

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

VOTE les augmentations de crédits proposées.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Paul BAUDRY.



*Transmis à Mme la
Sous-Préfète de Bayonne,*

Publié et rendu exécutoire le : 24/11/2017